



Nouveautés PAC 2010

La Chambre d'Agriculture vous propose les **FORMATIONS PAC** suivantes :

1 – FORMATION : ADAPTER SON EXPLOITATION AUX INCIDENCES DE LA PAC 2010

→ Préciser l'impact de la réforme de la PAC sur l'exploitation suite au « bilan de santé ».

→ Anticiper les conséquences économiques sur l'exploitation

Programme : Connaître l'état d'avancement du bilan de santé de la PAC et ses conséquences - Identifier les changements au niveau des aides - Simuler l'impact économique au niveau de l'exploitation en utilisant une calculatrice de prévision

Durée : 1 jour / formation

Coût : 30 € */ personne VIVEA /formation

Intervenants : Philippe Marulaz – Maryse Lespès – les conseillers de la Chambre d'Agriculture 47

Date	Lieu	thème
Jeudi 7 janvier	Cancon	Orientation élevage
Mardi 12 janvier	Lavardac	Productions végétales
Jeudi 14 janvier	Bourgougnague	Orientation élevage
Mardi 19 janvier	Chambre d'Agriculture Agen	Productions végétales
Jeudi 21 janvier	Chambre d'Agriculture Ste Livrade	Productions végétales
Mardi 26 janvier	Port Ste Marie	Orientation agriculture biologique
Jeudi 28 janvier	Casteljaloux	Productions végétales
Mardi 2 février	Seyches	Productions végétales

2 – FORMATION CONDITIONNALITE : POUR UNE EXPLOITATION PERFORMANTE

→ Répondre aux exigences de la conditionnalité tout en trouvant des solutions techniques pour son exploitation

Programme : Appréhender les nouvelles règles de conditionnalité pour 2010 - Réaliser un autodiagnostic conditionnalité - Mettre en place un plan d'action pour s'adapter à ces nouvelles règles

Durée : 1 jour / formation

Coût : 30 € */ personne VIVEA /formation

Intervenants : Philippe Marulaz – Maryse Lespès – les conseillers de la Chambre d'Agriculture 47

Date	Lieu	thème
Jeudi 21 janvier	Tonneins	conditionnalité
Jeudi 28 janvier	Chambre d'Agriculture Ste Livrade	conditionnalité
Jeudi 4 février	Chambre d'Agriculture Agen	conditionnalité
Jeudi 11 février	Nérac	conditionnalité

Le repas sera pris en commun et reste à la charge des participants

BULLETIN DE PRE-INSCRIPTION FORMATION PAC à renvoyer :

à la Chambre d'Agriculture de Lot et Garonne 271 rue de Péchabout 47008 AGEN

Tél. : 05 53 77 83 42 – Fax : 05 53 77 83 51

accompagné de votre règlement de 30€/Formation, par chèque à l'ordre de l'Agent comptable de la Chambre d'Agriculture

Nom _____ Prénom _____

Raison sociale _____

Adresse _____

CP _____ Ville _____

Tel _____ Port _____

Mail _____

N° SIRET : _____

Formation choisie : Complétez ci-dessous en notant la date. Vous recevrez une confirmation d'inscription

1 - FORMATION ADAPTER SON EXPLOITATION AUX INCIDENCES DE LA PAC – Date : 2010

2 - FORMATION CONDITIONNALITE : POUR UNE EXPLOITATION PERFORMANTE – Date : 2010



Formation

Adapter son exploitation aux incidences de la PAC 2010

➔ Anticiper l'impact de la réforme de la PAC sur l'exploitation suite au « bilan de santé »

Programme détaillé

Matinée

- tour de table et expression des attentes
- Présentation diaporama DPU
- Exemples types de calcul pertes exploitation ou cas concrets avec calculette
- Présentation aides couplées
- Exemples de calcul MAE Rotationnelle et autres aides couplées avec outil Excel

Après midi

- Présentation des nouvelles règles conditionnalité
- définir les différents documents à présenter lors d'un contrôle
- Evaluation de la formation

Formation

Conditionnalité : pour une exploitation performante

➔ Répondre aux exigences de la conditionnalité tout en trouvant des solutions techniques pour son exploitation

Programme détaillé

Matinée

- Tour de table et expression des attentes
- Présentation de la conditionnalité PAC

Après-midi

- Réalisation de votre auto diagnostic conditionnalité 2010 (travaux 2 par 2)
- Synthèse des points de non conformité

L'auto diagnostic « Conditionnalité »

•Ses objectifs :

- Identifier les mesures de la conditionnalité qui concernent l'exploitation
- Déterminer les mesures qui posent problème
- Établir le bilan des anomalies, la liste des documents à conserver

Contact : **CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LOT ET GARONNE**
271 rue de Péchabout BP 80349 47008 AGEN CEDEX
Tél : 05.53.77.83.83 Fax : 05.53.68.04.70